



SOCCER COLLÉGIAL DIVISION 2
CONFÉRENCE NORD-EST
RÈGLEMENTS DE LIGUES 2024-2025

mise à jour le : 18 juin, 2024

RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

Mise à jour
Juin 2024

SECTEUR COLLÉGIAL

RÈGLEMENTS
DE LIGUES

SOCCKER DIVISION 2

ARTICLE 1 LA LIGUE FÉMININE QCA-EDQ/SLSJ-CN

1.1 Les équipes

Équipes participantes (10)	
Section A	Section B
Cégep Garneau	Cégep Beauce-Appalaches
Cégep de Lévis	Cégep de Jonquière
Cégep Limoilou	Cégep de Thetford
Cégep de Rimouski	Collège d'Alma
Cégep de Sainte-Foy	Collège Champlain Saint-Lawrence

1.2 Le calendrier régulier

La formule de compétition est la suivante :

Les équipes jouent une double rotation complète dans leur section pour un total de 8 matchs par équipe. Il y a deux classements dans la ligue. Un classement par section.

1.3 Les éliminatoires

Les deux premières positions du classement de la section A se classent automatiquement en demi-finale. La position 3 de la section A affronte la position 2 de la section B. La position 4 de la section A affronte la position 1 de la section B. La position 5 de la section A est éliminée ainsi que les positions 3B à 5B. Le gagnant le mieux semé des demi-finales obtient l'accès QCA#1 et le gagnant moins bien semé obtient l'accès QCA#2 au championnat de conférence.

Quarts de finale	Demi-finales	Lieu	Date
3A vs 2B	Gagnant QF reclassé vs 1A	Cégep Limoilou (Patro Charlesbourg)	19 octobre 2024
4A vs 1B	Gagnant QF reclassé vs 2A		

ARTICLE 2 LA LIGUE FÉMININE CENTRE-DU-QUÉBEC

2.1 Les équipes

Équipes participantes (6)
Cégep de Granby
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Victoriaville
Collège Champlain Lennoxville

2.2 Le calendrier régulier

La formule de compétition est la suivante :

Une (1) rotation complète + trois (3) parties au hasard pour un total de huit (8) parties par équipe.

2.3 Les éliminatoires

La première position du classement de la saison régulière obtient l'accès CQ#1 au championnat de conférence. La troisième position affronte la deuxième position dans un match de barrage. L'équipe gagnante obtient l'accès CQ #2.

ARTICLE 3 LE CHAMPIONNAT DE CONFÉRENCE

Championnat de conférence 2024					
No	Date	Heure	Visiteur	Receveur	Endroit
SFC-01	À déterminer	ADT	CQ #2	QCA #1	Cégep de Thetford
SFC-02	À déterminer	ADT	QCA #2	CQ #1	Cégep de Thetford
SFC-03	À déterminer	ADT	Gagnant DF	Gagnant DF	Cégep de Thetford
Championnat Provincial : 2 et 3 novembre 2024 au Cégep de Sainte-Foy et au Cégep de Lévis					
Accès au provincial : Les deux (2) équipes finalistes de la conférence Nord-Est					

**Les rôles de visiteurs et receveurs seront déterminés selon un reclassement des deux équipes qualifiées. Le meilleur reclassé sera receveur.*

L'équipe gagnante du championnat de conférence recevra une (1) bannière de championnes de conférence.

ARTICLE 4 LA LIGUE MASCULINE QCA-EDQ/SLSJ-CN

4.1 Les équipes

Équipes participantes (11)	
Section A	Section B
Cégep Garneau	Cégep Beauce-Appalaches
Cégep de Lévis	Cégep de Chicoutimi
Cégep Limoilou	Cégep de Jonquière
Cégep de Rimouski	Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Sainte-Foy	Cégep de Thetford
	Collège d'Alma

4.2 Le calendrier régulier

La formule de compétition est la suivante :

Section A : Double rotation complète pour un total de 8 matchs par équipe.
Section B : Rotation complète + 3 matchs au hasard pour un total de 8 matchs par équipe.

Il y a deux classements dans la ligue. Un classement par section.

4.3 Les éliminatoires

Les deux premières positions du classement de la section A se classent automatiquement en demi-finale. La position 3 de la section A affronte la position 2 de la section B. La position 4 de la section A affronte la position 1 de la section B. La position 5 de la section A est éliminée ainsi que les positions 3B à 6B. Le gagnant le mieux semé des demi-finales obtient l'accès QCA#1 et le gagnant moins bien semé obtient l'accès QCA#2 au championnat de conférence.

Quarts de finale	Demi-finales	Lieu	Date
3A vs 2B	Gagnant QF reclassé vs 1A	Cégep Limoilou (Patro Charlesbourg)	19 octobre 2024
4A vs 1B	Gagnant QF reclassé vs 2A		

ARTICLE 5 LA LIGUE MASCULINE CENTRE-DU-QUÉBEC

5.1 Les équipes

Équipes participantes (7)
Cégep de Drummondville
Cégep de Granby
Cégep de Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Victoriaville
Collège Champlain Lennoxville

5.2 Le calendrier régulier

La formule de compétition est la suivante :

Une (1) rotation complète + deux (2) parties au hasard pour un total de huit (8) parties par équipe.

5.3 Les éliminatoires

La première position du classement de la saison régulière obtient l'accès CQ#1 au championnat de conférence. La troisième position affronte la deuxième position dans un match de barrage. L'équipe gagnante obtient l'accès CQ #2.

ARTICLE 6 LE CHAMPIONNAT DE CONFÉRENCE

Championnat de conférence 2024					
No	Date	Heure	Visiteur	Receveur	Endroit
SMC-01	26 octobre 2024	ADT	QCA #2	CQ #1	Cégep de Drummondville
SMC-02	26 octobre 2024	ADT	CQ #2	QCA #1	Cégep de Drummondville
SMC-03	26 octobre 2024	ADT	Gagnant DF	Gagnant DF	Cégep de Drummondville
Championnat Provincial : 2 et 3 novembre 2024 Cégep de Lévis					
Accès au provincial : Les deux (2) équipes finalistes de la conférence Nord-Est					

**Les rôles de visiteurs et receveurs seront déterminés selon un reclassement des deux équipes qualifiées. Le meilleur reclassé sera receveur.*

L'équipe championne des éliminatoires (championnat de conférence) recevra une (1) bannière de champions de conférence.

ARTICLE 7 LES RÉCOMPENSES

Les premières positions de chaque ligue recevront une bannière de champions ou championnes de saison régulière.

ARTICLE 8 PREMIERS SOINS ET CRÉDITS D'ORGANISATION

Voir tableau des crédits d'organisation en [cliquant ici](#).

Les détails de l'entente PCN sont disponibles sur demande.

ARTICLE 9 SALLE D'ÉQUIPE

Lorsqu'il y a possibilité qu'une équipe joue deux (2) matchs lors d'une même journée (championnat de conférence et matchs de barrages), le collègue hôte doit obligatoirement mettre des salles à la disposition des équipes, et ce, à une distance raisonnable du site de compétition. (Ajout juin 23)

ARTICLE 10 ÉQUIPES D'ÉTOILES

Les équipes choisiront les meilleurs joueurs de leurs ligues. Aucune partie ne sera jouée. Les modalités de sélection se retrouvent dans le document « *Procédure de sélection des équipes étoiles* », qui est disponible sur la page web de la ligue :

Féminin : <http://rseq.ca/sports/soccer/collegial/division-2/nord-est/feminin/formulairesreglements/>

Masculin : <http://rseq.ca/sports/soccer/collegial/division-2/nord-est/masculin/formulairesreglements/>

Modification des règlements

Afin d'éviter de remettre en question chaque année des règlements, tout nouveau règlement est valide deux (2) ans sauf si plus du deux tiers des membres sont d'accord pour en discuter lors de la réunion du comité de ligue. L'année de l'instauration du nouveau règlement est indiquée vis-à-vis de l'article modifié ex :(adopté en 06-18)

Modification des règlements en cours de saison

Aucune proposition de modification sur le fonctionnement des ligues ne peut être apportée après le début de la saison